

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME III.

v. 21-22

1865-66



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1865

UNE MONNAIE INÉDITE DE GANGELT.

Gangelt, petite ville des provinces rhénanes, située au canton de Geilenkirchen, à cinq lieues au nord d'Aix-la-Chapelle, formait autrefois le siège d'une seigneurie qui datait du commencement de l'ère féodale. Après avoir eu des seigneurs particuliers, cette seigneurie fut acquise conjointement avec celles de Millen et de Vucht, en 1283, par Thierry II, sire de Heinsberg, qui les réunit à ses autres possessions. Godefroid III, sire de Heinsberg, surnommé de Dalembrouck, ayant contracté des dettes pour soutenir ses prétentions sur le comté de Looz, fut obligé de donner, en 1565, en engagère, les seigneuries de Millen, Gangelt et Vucht à Édouard, duc de Gueldres, pour 24,000 écus d'or. Le duc Édouard engagea ces trois seigneuries, le 29 août 1564, à Jean de Mœurs ou de Meurs, pour la somme de 50,000 vieux écus d'or. Lorsque Renaud, frère du duc Édouard, reprit, après la mort de celui-ci, le gouvernement de la Gueldre, il donna la propriété des trois seigneuries à Jean de Meurs.

Frédéric de Meurs, fils de Thierry, et neveu de Jean comte de Meurs, recueillit ces trois seigneuries dans la succession de son oncle.

Frédéric comte de Meurs vendit, le 25 mars 1578, ces seigneuries à Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg.

Après plusieurs engagères successives, la seigneurie et le château de Gangelt revinrent à la maison de Heinsberg, par l'acquisition qu'en fit Jean I^{er}, de belliqueuse mémoire (1595 à 1458), et passèrent ensuite à la maison de Juliers.

Gangelt fut une des villes où les sires de Heinsberg établirent des ateliers monétaires, et M. Piot, dans sa notice sur les monnaies frappées par ces seigneurs, insérée dans le tome V de la *Revue de la numismatique belge*, cite plusieurs monnaies heinsbergeoises frappées à Gangelt, par Thierry II, Thierry III et Godefroid III (1).

Un quart de gros, dont je viens de faire l'acquisition et qui a été trouvé dans les environs de Tongres, nous prouve que Frédéric de Meurs, pendant qu'il possédait Gangelt, monnaya aussi dans cette ville. Ce quart de gros, imitation servile du type de la tourelle d'argent, frappée à Louvain par Wenceslas, due de Brabant, porte l'écusson écartelé de Brabant et de Limbourg, surmonté des trois tourelles. Légende : MO - NETA ꝥ GAN ꝥ ꝥ LOODEMSIS. Au revers, croix fleuronée entourée de la légende : ✠ FRSDERICVS ꝥ COMES ꝥ MOERSI.

La singulière orthographe donnée au nom de Gangelt sur cette monnaie provient sans doute de la nécessité de faire concorder quelque peu la légende de la face avec celle de la pièce brabançonne et d'assurer par ce moyen à une monnaie de bas aloi une circulation plus étendue.

A. PERREAU.

(1) Deux autres monnaies de Gangelt ont depuis été décrites dans la *Revue*, 4^e série, t. II, p. 445, et t. III, p. 223.
